

Que deviennent les sommes collectées ?

100% des sommes collectées sont reversées aux enfants et aux familles dans le besoin.

Les demandes d'aides sont transmises par les établissements scolaires ou les services sociaux à l'association départementale qui décide des aides à attribuer.

Comment Faire un don ?

Apporte ton don à ton enseignant qui le transmettra par correspondance aux PEP 10.

Nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements.
Les PEP 10 - 22 rue Albert Boivin BP 10071 10901 Troyes cedex
Tel : 0325801547
E-mail: lespep10.siege@lespep.org
Site <http://lespep10.lespep.org/>



Campagne de solidarité

Un geste simple pour aider un camarade !



Sois
solidaire !
En donnant une pièce.
Tu aideras un de tes
copains qui en a
besoin !



POURQUOI FAIRE UN DON AUX PEP 10 ?

Pourquoi donner aux PEP 10 ?

- ***C'est être solidaire envers un camarade dans le besoin***
- ***C'est un acte personnel Fort***
- ***C'est dire « Oui, je soutiens les enfants en difficulté »***
- ***C'est permettre aux enfants du département de bénéficier de l'aide des PEP 10 en cas, notamment :***
 - *de difficultés sociales*
 - *d'accident ou maladie*
 - *de départ en vacances ou voyages scolaires*

QUI SONT LES PEP 10 ?

Reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'école, l'association des PEP est au service de l'enfance.

Ses deux valeurs Fondamentales sont la solidarité et la laïcité.

Elle agit pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

***Pour aider les copains,
donne une pièce !***

